



Les entretiens de recadrage : réalisation et suivi par la DRH

Objectifs de la formation

- Construire les outils permettant la réalisation d'entretien de recadrage
- Mener des entretiens de recadrage permettant de reconstruire un relationnel de travail satisfaisant et d'obtenir les résultats escomptés
- Accompagner les Managers pour suivre et contrôler les engagements pris afin d'assurer le succès de l'entretien

Public / Lieu DRH, lieu à déterminer

Durée / Dates 2 jours, soit 14 heures, dates à déterminer

Coût A déterminer

Méthodes et moyens Formation action intra-entreprise : en application de la théorie, création des outils (procédure, interaction, trame d'entretien de recadrage, outil de restitution et de suivi...) directement exploitables par l'entreprise à l'issue de la formation.

Courts exposés théoriques pour appréhender les concepts clés du management dans le cadre de la remobilisation et du recadrage.

Nombreux cas pratiques pour démontrer l'efficacité de ces outils par la simulation de pratiques. Jeux de rôle pour prendre conscience de sa communication verbale et non verbale, faire évoluer son savoir-être et gagner en aisance et en efficacité.

Remise du PAP (Plan d'Action Personnalisé), ainsi que du support de cours comprenant les concepts, les fiches mémo, les tests et les outils.

Contenu

I) Mener un entretien de recadrage :

- ◆ La nuance entre un entretien de recadrage et un entretien disciplinaire
- ◆ La préparation de l'entretien avec le Manager
- ◆ Ses étapes et le traitement des objections du Collaborateur
- ◆ Prendre conscience des mécanismes de manipulation
- ◆ Maintenir la relation pendant et à l'issue de l'entretien

II) Anticiper et gérer les conflits pendant l'entretien de recadrage :

- ◆ La prévention des conflits, les stratégies individuelles de conflits
- ◆ La gestion particulière des conflits relationnels
- ◆ Les limites de l'exercice du pouvoir hiérarchique : le harcèlement moral
- ◆ Remettre le collaborateur au travail suite à un différend important à l'occasion de l'entretien : sa remobilisation

III) Le suivi des engagements pris lors de l'entretien de recadrage :

- ◆ La planification du suivi
- ◆ Les réajustements éventuellement nécessaires
- ◆ La valorisation des résultats obtenus et leur confortation dans le temps
- ◆ Les attitudes à adopter aux différentes étapes
- ◆ L'interaction avec le Manager pour vérifier si les évolutions souhaitées sont constatées
- ◆ Se résoudre à l'entretien disciplinaire et le préparer si nécessaire